

— accueil péri-scolaire —
fiche d'annulations "dates courtes"

Extrait des modalités pratiques modifiées au 1^{er} septembre 2024 :

" ... Afin de donner la réactivité nécessaire liée aux contraintes induites par les obligations professionnelles, les conditions d'annulation sont adaptées :

✓ **Annulations "dates courtes"**

Les annulations sont possibles au plus tard :

- ❖ Le vendredi à 12h pour lundi, mardi et mercredi de la semaine suivante
- ❖ Le mardi à 12h pour le jeudi et le vendredi

Les annulations sont à établir sur l'imprimé à télécharger sur le site Internet de la ville www.ville-maizieres-les-metz.fr ou sur le portail famille. Le document est à adresser par mail à periscolaire@maizieres-les-metz.fr ou à déposer au secrétariat du Service Péri-scolaire et Extrascolaire. Les autres annulations restent à établir par le portail famille ..."

Nom _____ Prénom _____

Ecole _____ Classe _____ Enseignant _____

ANNULATIONS POUR LUNDI - MARDI – MERCREDI DE LA SEMAINE SUIVANTE

A déposer au secrétariat du "Service Péri-scolaire et Extrascolaire" ou à retourner par mail periscolaire@maizieres-les-metz.fr au plus tard le **vendredi avant 12 heures** pour lundi, mardi et/ou mercredi de la semaine suivante.

Jour	Date	Péri-scolaire			
		Matin 7h-7h45	Matin Accueil gratuit	Midi 12h-14h	Soir (goûter + animation) 16h30-18h30
Lundi					
Mardi					

	Date	Mercredis-loisirs			
		Matin Petit déjeuner	Matin 9h-12h	Midi 12h-14h	Après-midi 14h-18h30
Mercredi					

ANNULATIONS POUR JEUDI – VENDREDI DE LA SEMAINE EN COURS

A déposer au secrétariat du "Service Péri-scolaire et Extrascolaire" ou à retourner par mail periscolaire@maizieres-les-metz.fr au plus tard le **mardi avant 12 heures** pour jeudi et/ou vendredi de la semaine en cours.

Jour	Date	Péri-scolaire			
		Matin 7h-7h45	Matin Accueil gratuit	Midi 12h-14h	Soir (goûter + animation) 16h30-18h30
Jeudi					
Vendredi					

Fait à _____ le _____

Signature :

Réservé au service :

Saisie et inscription faites par _____ le _____

Observations : _____